

**MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU TOURISME**

BULLETIN : SOS-Environnement

N°005 du Vendredi 31/12/2004

RELATION ENTRE DEMOGRAPHIE-ENVIRONNEMENT-TOURISME

Depuis longtemps, la problématique «population-ressources» a retenu l'attention de penseurs, de philosophes, d'économistes: elle a été développée par les mercantilistes du 16^{ème} au 18^{ème} siècle, assez favorables à une croissance de la population, puis à la fin du 18^{ème} siècle par les économistes classiques (A. Smith, J.S. Mill, D. Ricardo et surtout Thomas Malthus) qui eux, s'inquiétaient déjà de la croissance démographique face à des ressources limitées. Un débat qui s'est poursuivi, parfois confus, souvent idéologisé est toujours présent.

La problématique s'est peu à peu élargie vers les relations entre population et développement pour en arriver aujourd'hui à population, environnement, et développement. C'est le résultat de la simultanéité de deux tendances, d'une part de la croissance démographique rapide des pays du Sud, et d'autre part de la dégradation de l'environnement, conduisant à partir des années 1970 à une inquiétude croissante sur l'avenir et à l'émergence de la pensée et des mouvements écologistes.

Pour le cas du BURUNDI qui va nous intéresser le plus, nous allons nous focaliser dans un premier temps sur le binôme Population-Environnement et dans un second temps des effets de la dégradation de l'environnement sur les activités touristiques.

LES TENSIONS DE LA PRESSION DEMOGRAPHIQUE.

La question est de savoir si le milieu naturel et l'économie rurale peuvent supporter un surpeuplement et croissance démographique aussi rapide que ceux du BURUNDI. En la matière des inconnues demeurent quant à la poursuite du désenclavement, à l'apparition d'un tissu industriel et artisanal, à la conjoncture climatique, aux relations internationales, aux variations des prix.

Des certitudes démographiques.

Entrées dans la transition démographique dès la décennie 50, les populations, au BURUNDI, ont vite atteint un taux de croissance de 2%, puis de 3% par an, qui semble s'être stabilisé depuis. Quels que soient les scénarios envisagés, c'est-à-dire quoiqu'il arrive aux taux de mortalité, natalité et fécondité, cette croissance se maintiendra. Au BURUNDI, les projections médianes tablant pour l'an 2020 sur une population probable de 12 millions paraissent réalistes. Si l'on observe ça et là une réelle prise de conscience des enjeux démographiques, voire une demande silencieuse pour un espacement des naissances, les logiques natalistes l'emporteront tant que les niveaux de mortalité infantile et juvénile resteront élevés, et que le contexte économique valorisera les stratégies domestiques d'accumulation d'actifs. Dans l'hypothèse la plus optimiste d'une réduction de la fécondité avec une descendance limitée à trois enfants, le BURUNDI connaîtrait un certain répit, la population passerait à 8 millions en 2025.

La péri-urbanisation.

L'urbanisation et, surtout, la péri-urbanisation devrait absorber une partie de la croissance démographique. A Bujumbura, la croissance des effectifs serait très proche de la moyenne nationale, alors que les collines et communes qui entourent la ville sur un rayon de 15 à 30 km se couvrent d'habitats spontanés.

LA CRISE DES ECOSYSTEMES.

Au BURUNDI, où la population à plus de 90% rurale et paysanne vit d'une agriculture d'autosubsistance, c'est la terre qui est le maillon faible de l'environnement et par voie d'enchaînement, le capital hydraulique. La dégradation du couvert végétal, naturel et agricole, la réduction de la composition floristique des pâturages, l'infertilité et l'érosion des sols, le recul du couvert forestier, traduisent une dégradation plus ou moins avancée des écosystèmes agricoles.

Course au foncier et intensification.

Au BURUNDI, la pression démographique et la demande croissante de produits vivriers ont entraîné une course au foncier et une intensification des pratiques culturales. Les zones densément peuplées sont principalement concernées. Mais les marges de l'Est, moins peuplées, sont touchées par le surpâturage associé aux feux de brousse ou par les cultures extensives qui, au début de la saison sèche, cette situation(feux de brousse) est fréquente.

Reprise du déboisement.

Le recul de la forêt est patent et la politique forestière bute sur des impasses techniques inquiétantes. En raison de l'augmentation de la consommation de bois d'œuvre et de charbon de bois, on prévoit déjà un triplement de la consommation entre 1980 et 2020. Pour couvrir une telle demande par simple exploitation rationnelle, le taux de boisement devrait s'approcher des 20% du territoire alors qu'il n'était que de 2.9% en 1973 et de 4.3% en 1990.

En 1983 le plan quinquennal avait estimé à 200 000 ha les besoins en boisement en l'an 2000. Cet objectif n'a pas été atteint. Le déboisement, qui avait été freiné ces dernières décennies, tend à redémarrer. Il porte sur les boisements rétrocedés par l'Etat aux communes.

QUELLE POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT A FORMULER?

La protection et la conservation des sols et des couverts végétaux, l'intégration des systèmes d'exploitation dans leurs environnements régionaux, la transformation des écosystèmes en agrosystèmes cohérents, la prévention et la gestion des pollutions modernes, sont les grandes lignes des actions que les pouvoirs publics devraient mettre en avant. Le succès d'une telle politique suppose non seulement des orientations et des choix techniques mais aussi une

Des fossés aux billons.

Les techniques expérimentées dans les années 1940 et généralisées en 1955 consistaient à couvrir les collines de réseaux de fossés anti-érosifs suivant les courbes de niveaux.

Par ailleurs le paillage des sols et la culture par courbe de niveau étaient recommandés. Imposée et source de travaux obligatoires, cette politique, dont les résultats concrets tardaient à être vérifiés, fut délaissée dès l'indépendance, puis relancée dans les années 1970, durant lesquelles le creusement des fossés s'est imposé comme un acte de civisme communautaire.

L'efficacité technique de cette politique a cependant été mise en doute dans les années 1980. On a observé que le réseau, s'il n'est pas entretenu, peut déclencher une érosion linéaire agressive. On lui préfère aujourd'hui la plantation de haies vives qui filtrent et freinent le ruissellement, associés à des procédés modernes ou traditionnels :paillage, billons composés de déchets végétaux, semis précoces pour bénéficier d'un couvert végétal, cultures associées.

Une politique de l'environnement intégrée.

L'engagement des pouvoirs publics devient essentiel tant dans l'impulsion et le soutien de politiques sectorielles agricoles, artisanales, et commerciales visant au développement du monde rural, que dans le domaine de l'environnement. Mener de front une politique de développement rural et de l'environnement paraît souhaitable. En la matière, la densité administrative et démographique devient un auxiliaire précieux.

Dans le numéro qui va suivre nous vous parlerons des effets de cette interaction (croissance démographique-environnement) sur les activités touristique.

(A SUIVRE)

ONT

L'Agenda 21 se base sur une approche globale intégrant les problèmes de développement humain et de préservation des richesses écologiques. Il dresse l'inventaire des grands problèmes du présent et indique les voies pour préparer le monde aux défis du futur dans le respect du développement durable, c'est à dire en menant de pair le développement social et économique, d'une part, et la protection de l'environnement et des ressources naturelles, d'autre part.

Il découle du fait que le développement durable part de l'idée que la préservation à long terme des ressources naturelles et de l'environnement ne peut se faire que s'il existe, en même temps, un développement économique, social et politique qui profite, en particulier, aux défavorisés. Il s'exprime par le concept intégré d'environnement et développement.